

RF Sous-Préfecture de Limoux
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 17/07/2023 011-211104005-20230713-DE_2023_017-DE

DE_2023_017

République française

Département de l'Aude

COMMUNE DE TREZIERIS

Séance du 13 juillet 2023

Membres en exercice :

10

Date de la convocation: 06 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois et le treize juillet l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe GAUVRIT

Présents : 6

Votants: 6

Présents : Jean-Christophe GAUVRIT, Nadine CHIVA, Marc LOUVET, Christophe BEER, Robert FAURE, David RICHO

Pour: 6

Représentés:

Contre: 0

Excusés: Mireille SANDRES, Florian BONNES, Cécile RAMOS, Christelle SAMRAY

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Christophe BEER

Objet: DECISION MODIFICATIVE - SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT - DE_2023_017

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
		TOTAL :	0.00
		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
212	Aménagements de terrains	-866.40	
2156	Matériel spécifique d'exploitation	866.40	
		TOTAL :	0.00
		0.00	0.00
		TOTAL :	0.00
		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à TREZIERIS, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire,
Jean-Christophe GAUVRIT

